

# Projet Adapt-WAP au Bénin: Kandi abrite un atelier pour la validation du rapport d'une étude demain

*Demain, 25 mai 2023 marquera le début de l'atelier de validation du rapport de l'étude portant sur l'aménagement des corridors de transhumance, des points d'eau et des aires de pâturage en périphérie du Parc W. Cet événement d'envergure rassemblera un large éventail de parties prenantes et se tiendra dans la ville de Kandi.*



ADAPTATION FUND



Adapt WAP

---

Projet ADAPT-WAP Intégration des mesures d'adaptation au  
changement climatique dans la gestion concertée du  
Complexe Transfrontalier W-Arly-Pendjari (WAP)

---

Il  
s'  
ag  
ir  
a  
de  
pa  
ss  
er  
en  
re  
vu  
e  
et  
de  
va  
li  
de  
r  
le  
ra

pp  
or  
t  
de  
l'  
ét  
ud  
e,  
en  
in  
té  
gr  
an  
t  
le  
s  
co  
nt  
ri  
bu  
ti  
on  
s  
et  
le  
s  
ex  
pe  
rt  
is  
es  
de  
s  
di  
ff  
ér  
en

te  
s  
pa  
rt  
ie  
s  
pr  
en  
an  
te  
s.  
Le  
s  
di  
sc  
us  
si  
on  
s  
po  
rt  
er  
on  
t  
su  
r  
le  
s  
me  
il  
le  
ur  
es  
ap  
pr  
oc  
he

s  
et  
le  
s  
re  
co  
mm  
an  
da  
ti  
on  
s  
sp  
éc  
if  
iq  
ue  
s  
à  
me  
tt  
re  
en  
œu  
vr  
e  
po  
ur  
la  
ré  
us  
si  
te  
de  
l'  
am  
én

ag  
em  
en  
t  
de  
s  
co  
rr  
id  
or  
s  
de  
tr  
an  
sh  
um  
an  
ce  
,  
de  
s  
po  
in  
ts  
d'  
ea  
u  
et  
de  
s  
ai  
re  
s  
de  
pâ  
tu  
ra

ge  
au  
to  
ur  
du  
pa  
rc  
W,  
au  
ta  
nt  
de  
me  
su  
re  
s  
po  
te  
nt  
ie  
ll  
es  
vi  
sa  
nt  
à  
re  
nf  
or  
ce  
r  
la  
ré  
si  
li  
en  
ce

de  
s  
co  
mm  
un  
au  
té  
s  
ri  
ve  
ra  
in  
es  
.

L'atelier sera l'occasion pour les représentants des communes riveraines, des ministères concernés, des ONG, des agriculteurs, des éleveurs, des pêcheurs, ainsi que des experts du cabinet d'études ECO-CONSULT d'échanger profondément sur l'étude.

Cette rencontre de deux jours bénéficiera de la collaboration étroite des experts de l'Unité Nationale de Gestion du Projet (UGPn), du Centre National de Gestion des Réserves de Faune (CENAGREF) et de l'African Parks Network. L'atelier sera animé par le bureau d'études ECO-CONSULT, qui a été spécifiquement sélectionné pour mener à bien cette étude d'importance capitale.

Il convient de noter que la réalisation des aménagements identifiés dans le rapport de l'étude contribuera à préserver la biodiversité, à soutenir les activités agricoles et d'élevage, ainsi qu'à renforcer la résilience des communautés riveraines face aux défis climatiques. L'atelier de validation constitue donc une étape cruciale dans le processus de mise en œuvre du Projet Adapt-WAP.

***Megan Valère SOSSOU***

---

# **Trachome au Bénin: « Pour notre pays, l'élimination d'une maladie à cette échelle est une grande réussite. » Pelagie Boko-Collins du Sightsavers**

Sightsavers a annoncé dans un communiqué de presse publié le 17 mai 2023 sa grande satisfaction quant à l'élimination du trachome au Bénin. Il s'agit de 3, 4 millions de personnes qui ne sont plus à risque de perdre la vue à cause de cette maladie des yeux, dévastatrices. Pour Pelagie Boko-Collins qui dirige l'équipe de la lutte contre les maladies tropicales négligées (MTN) de Sightsavers, cette prouesse n'a pas été sans le travail acharné, l'engagement et la collaboration des gouvernements, des agents de santé, des bénévoles et des organisations comme Sightsavers. Elle a déclaré : *« Pour notre pays, l'élimination d'une maladie à cette échelle est une grande réussite. »*



Avec cette réalisation, le Bénin devient donc le sixième pays africain à éliminer le trachome cécitant en tant que problème de santé publique. Cependant, le trachome reste l'une des premières causes de cécité dans le monde et continue d'affecter les populations de plus de 40 pays, dont la grande majorité se situe en Afrique. Elle touche principalement des communautés rurales et marginalisées.

À ce sujet, Pelagie Boko-Collins estime que « ... *Investir dans l'élimination des maladies liées à la pauvreté, c'est renforcer les systèmes qui garantissent l'accès aux soins de santé à tous. Un investissement intelligent visant à éliminer les maladies tropicales négligées pourrait se traduire par des économies à hauteur de plusieurs milliards de dollars par la suite.* »

Notons que cette bonne nouvelle avait été annoncée par l'Organisation Mondiale de la Santé 24 h avant, soit le 16 mai 2023. L'élimination de la maladie témoigne de la nécessité d'investir dans la lutte mondiale contre les maladies tropicales négligées comme le trachome.

Selon les récentes statistiques de l'OMS, le nombre de personnes à risque de contracter le trachome a chuté de 92 % au cours des 20 dernières années, passant de 1,5 milliard en 2002 à 125 millions aujourd'hui.

Le communiqué de presse soutient que ce succès est le fruit de plusieurs années d'efforts continus menés par le Gouvernement du Bénin et un réseau de soutien auquel l'organisation à but non-lucratif Sightsavers participe par le biais d'actions financées par des donateurs internationaux de grande notoriété tels que la Fondation Bill et Melinda Gates, la Children's Investment Fund Foundation, la Fondation ELMA et Virgin Unite.

Il renseigne qu'au Bénin, le plan d'élimination du trachome a été soutenu par plusieurs partenaires comme l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID), la Family Health International (FHI360), le Research Triangle Institute (RTI) et l'Initiative internationale contre le trachome (ITI). Pfizer Inc a également fait gratuitement don de millions de doses du traitement Zithromax® qui ont été distribuées en porte-à-porte par des bénévoles communautaires.

Quant à Sightsavers, elle est une organisation internationale présente dans plus de 30 pays à revenu faible et intermédiaire

où elle lutte contre la cécité évitable. Son objectif consiste à soigner et à éliminer les maladies tropicales négligées, tout en défendant l'égalité des chances pour les personnes en situation de handicap. Aussi faut-il noter que Sightsavers a pour finalité de faire émerger un monde où la cécité évitable n'existe plus et où les personnes souffrant de handicaps font partie intégrante de la société, à égalité avec les autres.

Rappelons que le trachome se caractérise par un retournement des cils vers l'intérieur, frottant sur le globe oculaire et causant des douleurs. Sans traitement, elle entraîne une cécité irréversible.

*Megan Valère SOSSOU*

---

## **Bénin : Des pathologies chirurgicales courantes seront prises en charge du 22 au 30 mai**

Le Ministère de la Santé est heureux d'annoncer la tenue de la Cinquième Mission Nationale Chirurgicale (Première Phase) dans le cadre de la Couverture Sanitaire Universelle (CSU). Cette mission vise à améliorer l'accès de la population béninoise à des soins chirurgicaux de qualité. Placée sous le Haut patronage du Ministre de la Santé, Prof. Benjamin HOUNKPATIN, cette initiative s'inscrit dans le cadre des efforts soutenus du gouvernement en faveur de la santé et du bien-être de tous les citoyens.

La mission se déroulera du 22 au 30 mai 2023 dans les

formations sanitaires suivantes :

- Centre Hospitalier Départemental (CHD) de Lokossa
- Hôpital de Zone de Pobè
- Hôpital de Zone de Djidja
- Hôpital de Zone de Dassa
- Hôpital de Zone de Natitingou
- Hôpital de Zone de Nikki
- Hôpital de Zone de Kandi

Les équipes médicales spécialisées participantes assureront la prise en charge des pathologies chirurgicales courantes, notamment :

- Hernies
- Cicatrices vicieuses
- Hydrocèle vaginale
- Tumeurs prostatiques
- Affections chirurgicales de l'enfant
- Hémorroïdes, fissure et fistules anales
- Tumeurs bénignes (lipomes, kystes, sébacés)
- Autres affections chirurgicales courantes

Afin de bénéficier de ces soins, la population est invitée à s'inscrire dans les services de chirurgie des hôpitaux indiqués. Pour de plus amples informations, les contacts 62969316, 97401490 mis à la disposition de la population.

Le Ministère de la Santé encourage tous les citoyens à profiter de cette occasion exceptionnelle d'accéder à des soins chirurgicaux de qualité, dans le cadre de la Couverture Sanitaire Universelle (CSU). Cette initiative s'inscrit dans l'engagement du ministère de la santé à garantir la santé et le bien-être de chaque Béninois.



MINISTÈRE DE LA SANTÉ  
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Adresse postale : 08 BP 888  
Téléphone : +229 21 33 2178/ 21 33 21 63  
Adresse mail : [sante.infos@gouv.bj](mailto:sante.infos@gouv.bj)  
Site web : [www.sante.gouv.bj](http://www.sante.gouv.bj)

SOUS LE HAUT PATRONAGE DU MINISTRE DE LA SANTE  
Prof. Benjamin HOUNKPATIN

## "COUVERTURE SANITAIRE UNIVERSELLE (CSU)"

POUR UN MEILLEUR ACCÈS DE LA POPULATION  
AUX SOINS CHIRURGICAUX DE QUALITÉ

### CINQUIÈME MISSION NATIONALE CHIRURGICALE (PREMIÈRE PHASE)

Du 22 au 30 Mai 2023 dans les  
formations sanitaires ci-après:

- CHD LOKOSSA
- HZ POBE
- HZ DJIDJA
- HZ DASSA
- HZ NATITINGOU (CHIRURGIE PÉDIATRIQUE)
- HZ NIKKI
- HZ KANDI

### Prise en charge des pathologies chirurgicales courantes

- Hernies
- Cicatrices vicieuses
- Hydrocèle vaginale
- Tumeurs Prostatiques
- Affections chirurgicales de l'enfant
- Hémorroïdes, fissure et fistules anales
- Tumeurs bénignes ( lipomes, kystes, sébacés)
- Autres affections chirurgicales courantes

Inscrivez-vous dans les services de  
chirurgie des hôpitaux indiqués



Organisation  
mondiale de la Santé  
Bénin



---

# Adjohoun: l'ODDB ONG engage les élèves à la protection de la biodiversité

*(Une quinzaine de participants membres du club nature et sport du CEG Azowlissè aguerris sur la protection de la biodiversité).*



Dans le cadre de la mise en œuvre du projet de promotion du football féminin pour la protection de l'environnement au Sud du Bénin, l'ONG ODDB s'est résolument engagée à faire des élèves filles de véritables activistes pour la cause de la protection de la biodiversité. C'est la raison d'être de la séance d'éducation environnementale animée dans l'après-midi du vendredi 17 février 2023 au profit des élèves filles membres du club nature et sport du CEG Azowlissè dans la commune d'Adjohoun.

Animée par Alfred OGA, l'animateur du projet en présence de Célestine BOKO, prof d'EPS et encadreur des classes sportives du collège, la séance a permis de dérouler la leçon numéro 1 au profit des participantes. Vidéoprojecteur à l'appui, des images sont projetées contre le tableau pour mieux expliquer les notions de la biodiversité. Toutes en tenue de sport, mais loin du terrain de sport et disposées sur les tables et bancs de l'une des salles de classe Terminale D du CEG, les élèves filles présentes se sont montrées assidues et intéressées par les enseignements sur la biodiversité et son importance avec des exemples concrets.

La biodiversité, dans un «français facile » comme on peut le dire, leur a été définie comme étant « l'ensemble des êtres vivants qui vivent, qui respirent, grandissent et meurent ». Elle est importante pour la vie de l'homme sur terre car d'elle nous avons : les fruits, légumes, poissons et viande pour l'alimentation ; la médecine pour la santé ; les bois pour les meubles, la construction des maisons, la fabrication de charbon, le fagot pour la cuisine ; l'air et l'ombrage pour le climat pour ne citer que ces éléments d'importance de la biodiversité.



Les espèces animales menacées par l'action de l'homme leur sont également citées images à l'appui telles que les tortues, pangolins, éléphants et les chouettes. Un accent particulier a été mis sur le singe à ventre roux qui est une espèce endémique au Bénin, Togo et une partie du Nigéria. La leçon a pris fin par les actions qu'il importe de mener pour protéger la biodiversité à savoir les sensibilisations, le fait d'éviter les feux de brousse, éviter de couper anarchiquement les arbres dans la forêt et éviter de tuer les insectes qui servent d'alimentation pour les singes dans la forêt et la promotion du reboisement et du tourisme. Prenant la parole, la prof d'EPS, en guise de message à l'endroit des participantes les exhorte à tailler d'importance aux notions reçues qui leur sont par ailleurs d'importance capitale pour les cours d'SVT et de culture générale.

Ajoutons pour finir que dans la matinée de ce même vendredi, la même séance a eu lieu au profit des élèves filles membres du club nature et sport du CEG Démè, toujours dans la commune d'Adjohoun. L'un des objectifs spécifiques du projet est de former dans les deux communes d'intervention (Bonou et Adjohoun) un total de 200 filles membre des clubs nature et sport à la pratique du football féminin et à l'éducation environnementale. Tout ceci converge vers l'objectif global visé qui est de renforcer la conservation de la biodiversité et d'atténuer les impacts du changement climatique par la promotion du football féminin.

***Didier AHOUANDJINOU***

---

## **L'Association des ORL Libéraux du Bénin a tenu son 3e enseignement post-universitaire**

*L'Association des Oto-Rhino-Laryngologistes (ORL) Libéraux du Bénin (AOLB) a organisé le samedi 13 mai 2023 au Millénium Popo Beach Hotel de Grand-Popo, son troisième enseignement post-universitaire. La thématique centrale était axée sur la Méatotomie moyenne et ethmoïdectomie par voie endoscopique endonasale. Elle a été animée par deux principaux conférenciers, le Professeur Basilide TÉA et le Docteur Adjobi KOUASSI.*



Dr Serge KPANOU, Président de l'AOLB, a accueilli les médecins participant à cette rencontre en les invitant à profiter de cette occasion unique de partage d'expériences et de convivialité. Une invitation qui a donné place à la première conférence présentée par le Docteur Basilide TEA, Professeur titulaire d'ORL et de chirurgie cervico-faciale, et Président de la Fondation ORL en Côte d'Ivoire, sur la Méatotomie moyenne et ethmoïdectomie par voie endoscopique endonasale.

Dans ses échanges avec les participants, le Professeur TEA a souligné l'importance de se tenir à jour et de s'adapter aux dernières avancées pour offrir aux patients des soins de

qualité, accessibles et moins coûteux. Il a expliqué les éléments clés d'une intervention chirurgicale endonasale, tels que la nécessité d'effectuer des analyses préalables, de préparer préchirurgicalement le patient et d'utiliser un matériel adéquat.

Il a également rappelé l'importance de demander de l'aide à un collègue plus expérimenté plutôt que de risquer de nuire au patient en effectuant une chirurgie endonasale mal maîtrisée. Une vidéo pratique illustrant une intervention chirurgicale endonasale a été visualisée et appréciée par les participants.

La deuxième communication qui a suivi, était axée sur la tarification des actes en ORL. Elle a été conduite par le Docteur Josias SOHINTO et le Docteur Christelle YEDE, spécialistes ORL et membres du Bureau Exécutif de l'AOLB. Dans leurs différentes interventions, ils ont fait savoir la nécessité d'adapter les tarifs en vigueur aux réalités des coûts de la vie et des exigences actuelles de la médecine moderne, tout en harmonisant les tarifs pour éviter la concurrence déloyale entre confrères. Selon les médecins participants à ce troisième enseignement post-universitaire, cette communication est venue à point nommé.

Notons que l'événement a été sponsorisé par la firme PHARMA 5, qui a rappelé aux médecins présents les différents produits pharmaceutiques disponibles pour lutter contre les rhinites allergiques et autres affections ORL, notamment les antibiotiques.

***Megan Valère SOSSOU***

---

# Dégradation des infrastructures routières à Parakou : le pont Titirou-Banikanni, un véritable tombeau à ciel ouvert

*Dans la ville de Parakou, la dégradation des voies et infrastructures routières constitue un véritable problème pour la circulation des personnes et des biens. Circuler sur certaines voies à Parakou relève d'un véritable parcours de combattant. Sur ces "chemins de croix", les riverains sont obligés de redoubler d'ardeur et de vigilance. La vigilance, c'est ce que doivent désormais observer les usagers de la voie reliant le quartier Titirou à Banikanni dans le 1er arrondissement de Parakou.*



En effet, suite aux premières pluies enregistrées depuis quelques jours, le pont reliant les quartiers Titirou et Banikanni s'est à nouveau effondré. À en croire les riverains, ce pont avait fait objet d'aménagement, il y a environ un an. Selon Ganiou Abdou, habitant du quartier Titirou, les travaux qui avaient été faits sur cet ouvrage ont manqué d'efficacité. C'est ce qui explique que le pont soit à nouveau effondré, a-t-il déploré.

Avec l'état actuel de l'ouvrage, les usagers ne cachent pas leur inquiétude. « Quand je passe par là, j'ai souvent peur surtout la nuit », a laissé entendre Aurelle Singbé, élève au CEG Titirou rencontrée à la sortie des classes. Sa camarade Esmelle Souroukou lance, quant à elle, l'appel que voici : « Je demande au maire de faire venir les maçons pour réparer le pont, afin qu'on puisse circuler en toute quiétude sur la voie », a déclaré la jeune élève.

Les appels comme celui d'Esmelle ne sont pas les premiers que l'on entend au sujet des voies à Parakou, et il est fort probable que ce ne soit non plus le dernier, à moins que les choses s'améliorent avant que l'on ne finisse de lire cet article.

Ce qui est tout de même évident, c'est que la situation n'est pas méconnue des autorités. Reçu par nos confrères de Fraternité FM à Parakou, le Maire Inoussa Chabi Zimé, évoquant la question de l'aménagement des voies, a dit être très conscient de l'impraticabilité des voies à Parakou. À en croire l'autorité municipale, les démarches sont en cours et quelque chose sera fait dans les tous prochains jours pour rendre plus praticables les voies concernées.

Cette situation soulève néanmoins plusieurs inquiétudes liées à l'attribution des marchés publics de construction des infrastructures routières, le respect des normes de construction des infrastructures routières et l'entretien des ces infrastructures.

Faut-il le préciser, toutes nos tentatives, pour échanger avec le chef quartier Titirou afin d'en savoir davantage sur le cas spécifique du pont Titirou-Banikanni sont restées malheureusement vaines. En attendant que la promesse faite par le Maire soit concrétisée, si ce n'était pas une promesse "bon débarras", les usagers du pont Titirou-Banikanni devront, quant à eux, redoubler de vigilance pour ne pas se voir enterrer dans ce tombeau à ciel ouvert.

***Venance Ayébo TOSSOUKPE***

---

# **Hygiène et Assainissement en milieu scolaire : l'ONG Save Our Planet appuie des écoliers à Zinvié**

*Le mercredi 03 avril 2023, les membres de la coordination Sud de l'ONG Save Our Planet étaient avec les écoliers du complexe scolaire privé Sainte Thérèse de Zinvié, dans la commune d'Abomey Calavi. L'objectif est d'inculquer aux apprenants les bonnes pratiques liées à la problématique de l'eau, de l'hygiène et de l'assainissement en milieu scolaire.*



Au cours de cette activité, des notions pratiques ont été enseignées aux apprenants et aux autres acteurs de cette école. Ces derniers ont également bénéficié de matériels d'hygiène et d'assainissement tels que des savons liquides, des savons Palmida et Omo, des balais et des paniers pour faciliter les opérations de salubrité au sein de la dite école.

Les membres de l'ONG Save Our Planet ont ainsi fait d'une pierre deux coups en opérant une campagne de salubrité. À cet effet, les toilettes, les classes, la cour d'école ainsi que les alentours ont été rendus propres. Les participants ont

donc exprimé leur gratitude et leur motivation à pérenniser ces bonnes pratiques pour assurer un avenir durable.



À noter que cette activité fait partie du Projet de Renforcement de l'Éducation Relative à l'Environnement en Milieu Scolaire et Estudiantin (PRE REMISE) initié et mis en œuvre par l'ONG Save Our Planet à Parakou au Nord Bénin et à Zinvié au Sud Bénin pour l'édition 2023.

La précédente activité a permis de sensibiliser un nombre important d'acteurs du milieu scolaire, notamment les élèves, les enseignants, les femmes cantinières ainsi qu'une

représentation des parents d'élèves, aux enjeux de la protection de l'environnement, en particulier la résolution des problématiques liées à l'eau, à l'hygiène et à l'assainissement.

La prochaine activité est un atelier d'apprentissage et de fabrication de sacs en papier visant à remplacer les sachets en plastique non-biodégradable. Cette dernière va clôturer la mise en œuvre du projet pour le compte de cette année 2023.

**Constance AGOSSA**

---

# **Défis climatiques et de l'Eau : l'ONG Urgences Développement mobilise les jeunes**

L'un des aspects les plus regardants des conférences à l'international, est le respect des engagements pris par les différentes parties prenantes. C'est d'ailleurs cela qui témoigne de la pertinence de l'organisation de ces creusets de réflexions, de promotion et de valorisations des bonnes pratiques et innovations, et de partages d'expériences au plan mondial pour des pistes de solutions face aux problèmes affectant la planète. La 27e Conférence des parties (COP 27) et la UN Water Conférence, organisés face à la double crise (celle du climat et celle de l'Eau) ne dérogent pas à cette règle. Dans ce contexte, les jeunes ayant l'occasion de prendre part à ces instances de prise de décisions au plan international, ont un rôle crucial à jouer dans le suivi du

respect des engagements pris, mais aussi dans le partage des décisions importantes issues de ces assises, et enfin le développement d'actions SMART qui contribuent à l'atteinte des objectifs Post-Conférence. Koto Daniel DAGNON, jeune prodige béninois a su prendre part à la COP 27 et la UN Water Conférence, respectivement grâce à l'appui du Ministère du Cadre de Vie et des Transports chargé du Développement Durable, l'UNICEF Bénin, l'UNFPA Bénin et Global Actions ; et l'UN DESA. De retour et afin de l'accompagner à faire profiter la jeunesse béninoise des nombreuses acquis de ces participations, mais surtout de créer d'autres émules au sein de la jeunesse et de développer des réseaux de jeunes pour des actions encore plus durables en faveur de l'environnement et du climat, l'ONG Urgences Développement organise l'initiative « l'Après cop 27 : quels défis et engagements par les jeunes pour le climat en matière d'écogestes et de solutions fondées sur la nature », avec l'accompagnement des partenaires que sont l'UNICEF Bénin, le Secrétariat International de l'Eau (SIE) , le Laboratoire d'Innovation Social (LABIS), le Réseau Béninois du Parlement Mondial de la Jeunesse pour l'Eau (RB/PMJE) , SOS Biodiversity, la Société Jésuton, l'ONG JAPAF et le Journal Environnement et santé. L'atelier a eu lieu ce vendredi 28 Avril 2023 au siège du LABIS à Porto Novo, et a connu la participation de plus d'une vingtaine de jeunes représentants des organisations de la société civile œuvrant pour la lutte contre les changements climatiques et basés à Porto Novo et environs, ainsi que la présence de deux jeunes instituteurs représentants les deux groupes pédagogiques de l'école primaire de Koutongbé associée à la phase terrain de cette initiative afin garantir l'implication des enfants et le suivi des plants mis en terre. Au niveau de l'activité de plantation d'arbre, une centaine d'élèves et les deux directrices se sont joints de façon active au déroulement de toutes les activités.



Photo de famille

Venue de différentes organisations de la société civile, la trentaine de participants a eu droit à une rencontre faite de communications diverses, les unes aussi intéressantes que les autres. Les thématiques abordées au cours de cet atelier sont entre autres : les mécanismes fondés et non fondés sur le marché Carbone ; les opportunités d'engagements et d'implications des jeunes au Bénin face à la crise climatique et la crise de l'Eau ; l'implication des jeunes dans les instances de prise de décisions sur l'Eau au niveau international. Ces thématiques seront suivies d'une activité de reboisement et des travaux de groupe sur la déclaration de la coalition des organisations de jeunes sur l'Eau et le Climat.

Dans sa communication, Daniel Koto Dagnon, Consultant Junior en Eau et Changement Climatique, Responsable de la cellule Stratégie et Développement de l'ONG Urgences Développement est revenu sur les aspects importants à prendre en compte pour comprendre le fonctionnement du marché Carbone. A l'en croire,

le marché Carbone implique trois éléments à savoir : le crédit Carbone, le marché volontaire de Carbone et la méthodologie de démonstration des efforts de réduction des émissions notamment du CO2.



Daniel Koto DAGNON

Le Consultant Junior a aussi abordé la question relative aux négociations sur le marché Carbone. « Les négociations sur le marché Carbone se font sur la base des articles 6.2 et 6.4 de l'accord de Paris. A l'en croire, le Bénin dispose d'un arsenal juridique bien fourni pour aller sur le marché Carbone.

En tout cas, sur cette thématique, Daniel Koto Dagnon peut se frotter les mains, car le message est visiblement bien passé au niveau des participants. « Cet atelier nous a permis d'avoir plus d'éclaircissement sur l'article 6 de l'accord de

Paris relatif au marché Carbone », a confié Cédric Agbessi, Maire des Jeunes de Covè, venu participer à l'atelier.

Le panel relatif à l'implication des jeunes dans les instances de prise de décisions sur l'Eau au niveau international a également retenu l'attention des participants. Par visio-conférence, Elysa Vaillancourt, Chargée de programme Jeunesse au Secrétariat International de l'Eau, a animé ce panel et a permis aux participants de comprendre les défis et enjeux liés à la crise de l'Eau ainsi que les messages clés portés par les jeunes lors de la UN WATER CONFERENCE, tenue à New York en mars 2023. A en croire la panéliste, le message est clair : « Il s'agit de mettre l'Eau au service de la santé, du développement, de la coopération et de dégager une décennie d'action pour l'Eau », peut-on l'entendre dire.

Fèmi Tankpinou est Entrepreneur et Fondateur de ''EcoZem Bénin''. Il a partagé ses expériences dans le domaine de l'entrepreneuriat vert avec les participants. Pour Fèmi Tankpinou, tout projet d'entrepreneuriat vert doit avoir pour finalité de préserver l'environnement, de le sauvegarder et de le protéger.



Reboisement à l'EPP Koutongbé

### **Initiation aux éco-gestes, l'étape pratique de l'atelier**

L'atelier de "l'Après COP 27" ne s'était pas seulement tenu entre les quatre murs. En effet, l'ONG Urgences Développement et ses hôtes se sont rendus à l'EPP KOUTONGBE, où les apprenants ont été sensibilisés et initiés au reboisement. À l'occasion, plus d'une dizaine d'arbres fruitiers ont été mis en terre. Des arbres qui promettent les écoliers, seront suivis et entretenus. « Je dis merci à l'ONG Urgences Développement. Je promets de prendre soin des arbres qu'on vient de planter », a promis Catherine Hounouho, écolière au Cours Moyen 2e année.

### **Participants et organisateurs satisfaits**

Après plus de huit heures d'horloge, les participants sortis de l'atelier ont exprimé leur satisfaction.

Marcel Kpoffon est participant et membre de l'ONG Save Our Planet. « Je tiens à remercier le Directeur Exécutif de l'ONG Save Our Planet, monsieur Megan Valère Sossou, de m'avoir

délégué pour participer à cet atelier », a-t-il déclaré. « Grâce à cet atelier, je suis désormais conscient des défis à relever pour sauver la planète », a ajouté Marcel Kpoffon.

« Nous ne pouvons que dire merci à l'ONG Urgences Développement et souhaiter qu'elle continue sur cette même lancée, afin d'impacter d'autres jeunes à travers cette initiative », a laissé entendre Arsène Sodegnon, participant et membre de l'ONG Environnement Vert pour un Développement Durable (EVDD ONG).

Imelda Hounkanrin, quant à elle, dit avoir retenu quelque chose de fondamental. « Je retiens que les jeunes doivent davantage s'impliquer dans la lutte pour la protection de l'environnement », a-t-elle fait savoir tout en décernant un satisfecit à l'ONG Urgences Développement pour avoir réussi à organiser l'atelier malgré ses moyens limités. De son côté, Cédric Agbessi, Maire des Jeunes de Covè s'engage à partager les connaissances reçues avec sa communauté.



« Nous prenons l'engagement de faire une restitution dans nos communautés, pour informer les nôtres sur l'urgence d'agir face à la crise climatique et sur la nécessité d'adopter des gestes, éco-citoyens pour préserver la nature », a-t-il promis.

C'est l'occasion pour Johnny Codo, Président de l'ONG Urgences Développement, de saluer l'engagement de tous les participants venus nombreux à l'atelier. « J'ai noté un engagement infailible au niveau des jeunes. D'autres sont même venus de Parakou », s'est-il réjoui. Pour monsieur Johnny Codo, la suite après cet atelier est déjà connue.

« Les perspectives qui se dégagent à la suite de cet atelier, c'est déjà la mise en place d'une coalition des jeunes et la préparation prochaine de la journée de l'arbre qui sera consacrée au reboisement dans la ville de Porto-Novo et ses

environs », a-t-il annoncé. Il en a également profité pour remercier tous les partenaires qui ont accompagné l'ONG Urgences Développement dans l'organisation dudit atelier.

Pour rappel, les partenaires qui ont accompagné l'ONG Urgences Développement dans l'organisation de l'atelier sont : LABIS, RB/PMJE, SOS BIODIVERSITY, Journal Santé Environnement, UNICEF Bénin, GIZ et l'Ambassadeur des Pays-Bas près le Bénin.

### **Que sait-on de l'ONG Urgences Développement ?**

Faut-il le préciser, l'ONG Urgences Développement est basée au quartier TOKPOTA dans la ville de Porto-Novo, la capitale du Bénin. Créée en 2019, l'ONG Urgences Développement œuvre pour le développement durable notamment la protection de l'environnement et la promotion des droits humains fondamentaux des populations rurales, péri-urbaines et urbaines en vue de leur bien-être social.

Elle intervient dans la formation et dans l'autonomisation des jeunes, dans le domaine de l'Eau et de l'Assainissement, du Climat, de l'Environnement, des infrastructures et de la Sécurité alimentaire. Sa devise est « Changer aujourd'hui le monde de demain ». Les valeurs cardinales que partage l'ONG Urgences Développement sont : la Performance, la Transparence et le Développement.

L'organisation dispose d'un Conseil d'Administration et de plusieurs autres organes. L'ONG Urgences Développement est nationale et collabore avec plusieurs organisations de la société civile aussi bien au niveau national qu'au niveau international.

***Venance Ayébo TOSSOUKPE***

---

# **Recrutement de 64 profils dans la zone sanitaire Bembèrèkè – Sinendé**



**DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA SANTÉ DU BORGOU  
ZONE SANITAIRE BEMBEREKE-SINENDE**

N° 0356 /23/MS/DDS-B/ZS-BS/CAR/SA

**AVIS DE RECRUTEMENT**

**(Large diffusion)**

Dans le but de renforcer l'effectif de la Zone Sanitaire de Bembèrèkè-Sinendé (ZS BS), en personnel qualifié, suffisant et disponible, le bureau de zone lance le présent appel à candidatures. Les différents corps à recruter ainsi que leurs postes d'affectation se trouvent dans le tableau ci-dessous :

N°	Corps	Nombre	Structures d'accueil
1	Commis de pharmacie et/ou de caisse	26	<ul style="list-style-type: none"><li>• CS SEKERE (2),</li><li>• GOROBANI,</li><li>• DIADIA,</li><li>• KOSSIA,</li><li>• NIARO,</li><li>• GUESSOU BANI (2).</li><li>• SINENDE,</li><li>• SEROU</li><li>• YARRA (2)</li><li>• SIKKI (2)</li><li>• FO-BOURE</li><li>• SISSIGOUROU 2</li><li>• GANRO 3</li><li>• BORO</li><li>• TIMBOURE</li><li>• KONOU</li><li>• BEMBEREKE</li><li>• GUESSOU SUD 2</li><li>•</li></ul>
2	Aide-soignant/e	16	<ul style="list-style-type: none"><li>• SINENDE</li><li>• SIKKI</li><li>• SEKERE</li><li>• FO-BOURE</li><li>• CS FO-BOURE,</li><li>• FO-BOUKO,</li><li>• DIADIA,</li><li>• KOSSIA,</li><li>• SOKKA,</li></ul>



			<ul style="list-style-type: none"><li>• SEROU</li><li>• YARRA</li><li>• GOROBANI</li><li>• BEROUBOUAY,</li><li>• SISSIGOUROU,</li><li>• TIMBOURE</li><li>• GUESSOU SUD</li></ul>
3	Secrétaire Adjoint des Services Administratif (SASA)	1	<ul style="list-style-type: none"><li>• CS BEMBEREKE</li></ul>
4	Statisticien épidémiologiste	1	<ul style="list-style-type: none"><li>• CS SINENDE</li></ul>
5	Technicien de laboratoire	1	<ul style="list-style-type: none"><li>• CS SINENDE</li></ul>
6	Infirmier/ère	08	<ul style="list-style-type: none"><li>• CS YARRA,</li><li>• MONSI,</li><li>• SIKKI</li><li>• FO-BOUKO,</li><li>• SEROU</li><li>• GUESSOUS SUD,</li><li>• BEROUBOUAY</li><li>• BOUANRI</li></ul>
7	Sage-femme	09	<ul style="list-style-type: none"><li>• CS BEMBEREKE (2),</li><li>• GANRO</li><li>• SISSIGOUROU</li><li>• INA</li><li>• SOKKA,</li><li>• SINENDE</li><li>• SEKERE</li><li>• YARRA,</li></ul>
8	Médecin diplômé d'Etat	02	<ul style="list-style-type: none"><li>• CS SEKERE &amp;</li><li>• BEROUBOUAY</li></ul>
	<b>TOTAL</b>	<b>64</b>	

### 1. Conditions générales

Les personnes intéressées doivent remplir les conditions suivantes :

- Être de nationalité béninoise ;
- Être dynamique et intègre ;
- Être de bonne moralité ;
- Être libre de tout engagement et immédiatement disponible ;
- Avoir une bonne capacité d'adaptation et être capable de travailler en équipe ;
- Justifier d'une expérience professionnelle d'au moins un an selon le corps ;
- Être flexible et savoir travailler sous pression ;
- Avoir une bonne connaissance de la zone sanitaire ou ayant eu à travailler serait un atout.



- Parler une langues locale (le bariba et/ou le fulfulde) serait un atout.

## **2. Missions et profils**

Les missions et les profils requis sont consignés dans le tableau en annexe.

## **3. Dossiers de candidature**

Le dossier de candidature comprendra obligatoirement les pièces suivantes :

- Une lettre de motivation adressée au Médecin Coordonnateur ;
- Un curriculum vitae détaillé, actualisé et dûment signé ;
- Une copie de l'acte de naissance du candidat ;
- Une copie légalisée de la carte d'identité nationale en cours de validité ;
- Une copie légalisée du certificat de nationalité ;
- Un extrait de casier judiciaire datant de moins de 3 mois
- Une copie légalisée de l'attestation ou du Diplôme requis ; pour les diplômes obtenus à l'étranger, il est exigé l'**authenticité et/ou l'équivalence** ;
- Les copies des certificats de travail ou attestations de travail et/ou de stage professionnel
- Une fiche d'inscription à retirer au secrétariat du Bureau de Zone, dûment remplie, datée et signée du candidat.

## **4. Durée du contrat de prestation**

Le / la lauréat (e) au test signera un contrat de prestations de 06 mois, renouvelable sur la base des performances démontrées et d'une évaluation concluante.

## **5. Date et lieu de dépôt de candidature**

Le dossier de candidature devra être déposé au Secrétariat du Bureau de Zone de Bembèrèkè-Sinendé (BS) **au plus tard le vendredi 24 Avril 2023.**

Le dossier complet comportant les pièces sera déposé sous plis fermé avec la mention « **CANDIDATURE AU POSTE DE ..... (A PRÉCISER SELON LE PROFIL) A N'OUVRIR QU'EN SEANCE** » contre récépissé de dépôt.

## **6. Mode de sélection**

- La sélection se fera en deux étapes qui sont :



- La présélection des candidats sur étude des dossiers déposés ;
- Le test écrit ;

**NB :** Les résultats de la présélection seront affichés au plus tard le **jeudi 27 Avril 2023**.

- Seuls les candidats présélectionnés seront contactés pour la suite de la procédure.
- Tout dossier incomplet ou ne remplissant pas les conditions exigées sera rejeté.

Le test écrit se tiendra le **samedi 29 Avril 2023 à partir de 9H précises à la salle des fêtes de l'hôpital de zone de Bembèrèkè**. Les résultats de la sélection finale seront affichés au plus tard le **vendredi 05 Mai 2023 au secrétariat du bureau de zone**.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'un des contacts ci-après : 64 33 50 76 ou 94 34 18 65.

Fait à Bembèrèkè, le 17 Avril 2023

Le Président du Comité de Santé

Mr ASSOUMA Zakari



Dr Eric O.O.O. CHEDE

Dans le but de renforcer l'effectif de la zone sanitaire Bembèrèkè – Sinendé en personnel qualifié, suffisant et disponible, le bureau de zone lance le recrutement de 64 personnes. Il s'agit des Commis de Pharmacie, de caisse, des Aides-Soignantes, Secrétaires des services Administratifs, des statisticiens épidémiologistes, technicien de laboratoire, Infirmiers, sage-Femme et Médecin diplômé d'Etat.

Les dossiers de candidature sont attendus au Secrétariat du Bureau de Zone de Bembèrèkè – Sinendé au plus tard le vendredi 24 Avril 2023.

# Interruption Volontaire de Grossesse au Bénin: le gouvernement fixe les conditions



Le Conseil des ministres du Bénin a pris une décision importante en ce qui concerne l'Interruption Volontaire de Grossesse (IVG) lors de sa réunion du mercredi 12 avril 2023. Un décret régissant les conditions d'application de cette pratique a été adopté. Désormais, seuls les médecins, les sages-femmes et les infirmiers dûment habilités pourront pratiquer l'IVG dans des formations sanitaires publiques ou privées. Les établissements du secteur privé devront être agréés par le ministre de la santé et remplir des conditions techniques spécifiques.

En outre, le décret impose aux établissements de santé de fournir une prise en charge psychologique et sociale de la

patiente avant et après l'intervention. Le secret professionnel est également requis pour tous les intervenants dans le traitement des demandes, et la clause de conscience est garantie pour ceux dont les convictions religieuses ou philosophiques les empêchent de participer à cette pratique.

Le décret exige également que les risques associés à chaque procédure abortive soient exposés à la patiente, quelle que soit la raison de la demande d'IVG. Le consentement éclairé, libre et renouvelé de la patiente est également requis avant toute intervention.

Le ministre de la santé a pour mission de faire une bonne vulgarisation de ce décret afin d'assurer une application efficiente de cette pratique. Cette décision représente un pas important vers la garantie de la santé reproductive des femmes au Bénin.

**Megan Valère SOSSOU**

---

**L'OMS Bénin et le Ministère de la Santé organisent une vaste campagne de dépistage du diabète et de l'hypertension artérielle**



Pour commémorer les 75 ans de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), le bureau de l'OMS au Bénin et le Ministère de la Santé ont collaboré pour mettre en place une vaste campagne de dépistage du diabète et de l'hypertension artérielle, ainsi que d'autres facteurs de risque, dans trois départements du Bénin : l'Atacora, la Donga et le Mono. Cette campagne se déroulera du 11 au 15 avril 2023 et vise à encourager la population à se rendre dans les centres de santé, les centres de jeunes et les espaces publics pour bénéficier de ces services gratuits.

*Megan Valère SOSSOU*

---

**La PASCiB amorce le processus  
d'intégration des dimensions  
Changements climatiques et  
Genre dans la gouvernance des  
Réserves de Biosphère de**

# L'Ouémé et du Mono

*Face aux menaces anthropiques et naturelles que subissent les réserves de biosphère du Mono et de l'Ouémé, la PASCiB à travers le projet Benkadi en étroite collaboration avec le Centre National de Gestion des Réserves de Faune (CENAGREF) a organisé un atelier multi-acteur afin de résoudre la problématique de l'intégration des dimensions Changements climatiques et Genre dans la gouvernance des réserves de biosphère de l'Ouémé et du Mono. C'était le 06 avril 2023 à Grand Popo.*



L'objectif était d'échanger avec les parties prenantes et de valider la méthodologie proposée par les consultants pour l'actualisation des Plans d'Aménagement et de Gestion (PAG) des réserves pour une durée de dix ans, en intégrant la problématique du genre et du changement climatique grâce à l'intégration des mesures concrètes d'adaptation basée sur

l'environnement (AbE).

Selon Yécy Peggy TOHINLO, représentante du Chef projet Benkadi, cet atelier marque le démarrage d'un processus très participatif et inclusif. Elle a réitéré à cette occasion, toute la gratitude de la PASCiB aux différentes parties prenantes pour leur disponibilité et leur engagement dans la préservation et la gestion durable des réserves de biosphère de l'Ouémé et du Mono.

Des efforts déployés au quotidien au profit des populations, a reconnu Cyrillia YEBE, Secrétaire Exécutive de la commune de Grand Popo, qui au nom du maire de la commune, a également félicité et encouragé les acteurs et la PASCiB.

La qualité des acteurs conviés à l'atelier laisse présager la qualité de la méthodologie qui sera retenue pour résoudre la problématique de l'intégration de l'adaptation au changement climatique et du genre dans les outils de planification et de gestion des réserves, selon le Directeur Général du CENAGREF, Abdel Aziz Baba Moussa. Si les premiers Plans d'Aménagements et de Gestion n'avaient pas pris en compte ces dimensions, c'est parce que le problème n'était pas aussi critique, a-t-il ajouté.



Outre l'intégration de l'adaptation au changement climatique et de l'égalité des genres dans la gestion des réserves, le Directeur Général du CENAGREF espère échanger aussi sur la nécessité d'intégrer de nouvelles ACCB dans les réserves de biosphère. Il s'agit de l'ACCB de Deve, de Togbadji, de la mare aux crocodiles de Tannou et d'autres sites dans la réserve de la basse vallée de l'ouémé.

AGONZAN Marcel, Premier Adjoint au Maire de la commune de Bopa, en lançant officiellement les travaux de l'atelier, a souhaité que les résultats soient à la hauteur des attentes.

Les différentes communications qui ont suivi ont permis aux acteurs présents de prendre connaissance de la gouvernance des réserves de biosphère et la méthodologie proposée pour l'intégration des aspects du genre et des changements climatiques.

Aussi, ont-ils appréhendé les enjeux actuels en matière de

conservation des réserves de biosphères de la basse vallée de l'Ouémé et de la réserve de biosphère du mono.

L'atelier a vu la participation des acteurs des municipalités, des acteurs de la société civile, de certains cadres ministériels et experts. La PASCiB et le CENAGREF sont rassurés de la qualité de la démarche méthodologique d'actualisation des PAG et se félicitent de la grande mobilisation de toutes les intelligences en la matière.

## **Un outil d'aide à la décision en éclosion**

Cet atelier enrichissant assorti des recommandations élaborées à l'endroit des différentes parties prenantes est le premier d'une série d'ateliers qui se penchera sur l'actualisation des Plans d'Aménagements et de Gestion et qui va accoucher d'un outil d'aide à la décision.

Constant HOUNDENOU, Conseiller technique au Développement durable du Ministre du Cadre de vie et du Développement durable est convaincu de cette démarche conforme aux grands idéaux du Programme d'Action du Gouvernement et des programmes d'action au niveau sectoriel.



En ce qui concerne le ministère du cadre de vie et du développement durable, il a rassuré que toute initiative légale allant dans le sens de l'accompagnement des communautés au niveau décentralisé serait la bienvenue. Il a pour finir invité à la territorialisation de l'intégration des changements climatiques.

Dans son engagement à actualiser les Plans de Gestion de l'ACCB Bouche du Roy et le lac Toho, la Coordination pour la Recherche et le Développement en Environnement ONG (CoRDE ONG), se servira des résultats de cet atelier a confié Ebenezer HOUNDJINOU, son coordonnateur.

Rappelons que la révision et l'actualisation des Plans d'Aménagement et de Gestion des réserves de biosphère de l'Ouémé et du Mono à travers l'intégration des dimensions, Changements climatique et Genre, participent au renforcement de la résilience des communautés riveraines.

***Carmel Espéro LOKOSSOUDJIN***

---

# Plusieurs cadres du CNLS-TP en garde à vue à la Brigade Économique et Financière

**BREAKING NEWS**

**URGENT INFOS**

**JOURNAL SANTÉ ENVIRONNEMENT**  
LEADER DE L'INFORMATION SANITAIRE ET ENVIRONNEMENTALE EN AFRIQUE

Da  
ns  
le  
ca  
dr  
e  
de  
l'  
au  
di  
t  
de  
la  
ge  
st  
io  
n  
du  
Co  
ns  
ei  
l  
Na  
ti  
on  
al  
de

Lu  
tt  
e  
co  
nt  
re  
le  
VI  
H/  
SI  
DA  
,  
la  
Tu  
be  
rc  
ul  
os  
e,  
le  
Pa  
lu  
di  
sm  
e,  
le  
s  
Hé  
pa  
ti  
te  
s,  
le  
s  
In  
fe  
ct

ions  
ns  
Se  
xu  
el  
le  
me  
nt  
Tr  
an  
sm  
is  
si  
bl  
es  
et  
le  
s  
Ép  
id  
ém  
ie  
s  
(  
CN  
LS  
-  
TP  
) ,  
04  
pe  
rs  
on  
ne  
s  
au  
mo

in  
s  
on  
t  
ét  
é  
in  
te  
rp  
el  
lé  
es  
pa  
r  
la  
Br  
ig  
ad  
e  
Éc  
on  
om  
iq  
ue  
et  
Fi  
na  
nc  
ière  
re  
ap  
pr  
en  
d  
t-  
on  
ce

di  
ma  
nc  
he  
05  
ma  
rs  
20  
23  
.  
La  
PR  
MP  
Ra  
za  
ck  
K0  
TY  
et  
le  
Se  
cr  
ét  
ai  
re  
Ex  
éc  
ut  
if  
Be  
rt  
in  
AF  
FE  
DJ  
OU  
so

nt  
ga  
rd  
és  
à  
vu  
e.

Des sources bien informées, indiquent que l'ancien Secrétaire Exécutif Dr AïSSI, actuel patron de l'Organisation Ouest Africaine de la Santé, est aussi présentement à la Brigade Économique et Financière pour être écouté. Les prochains jours nous édifieront des tenants et aboutissants de ces différentes interpellations.

*Megan Valère SOSSOU*

---

## **Lutte contre l'obésité au Bénin : l'activité physique recommandée comme moyen de prévention**

*Au Bénin, la prévalence de l'obésité globale était de 7,4%, en 2015 avec des disparités entre milieu rural et urbain et entre les sexes. Le 04 mars 2023, le monde entier célèbre une nouvelle fois la journée mondiale de lutte contre l'obésité. C'est une mobilisation qui demeure une réponse mondiale à une maladie qui gagne du terrain dans le monde. Car plus d'un milliard de personnes dans le monde sont obèses, soit 650 millions d'adultes, 340 millions d'adolescents et 39 millions d'enfants. Et ce nombre ne cesse d'augmenter.*



Pourtant, l'un des leviers pour éviter les risques de morbidités et de mortalité associés au surpoids et à l'obésité est de pratiquer une activité physique régulière, bien que les problèmes de poids justement aient tendance à rendre les personnes qui en souffrent de plus en plus sédentaires.

Quand on parle d'activité physique régulière, il n'est pas question forcément d'une activité sportive. La marche, le jardinage, le bricolage, s'occuper de sa maison, sont bel et bien des activités physiques et sont bénéfiques à condition de pratiquer tous les jours. Pour les personnes qui ont perdu l'habitude de bouger, voire qui sortent très peu de chez elles, il existe également des programmes d'« activités physiques adaptées » qui, comme ce nom l'indique, sont spécifiquement élaborés pour accueillir chacun, quel que soit son âge, son état de santé ou ses capacités physiques.

L'activité physique a un rôle central dans la prise en charge du patient obèse dans l'objectif d'une perte pondérale. Elle vise essentiellement à contribuer à obtenir une balance énergétique négative. Une approche récente suggère de

focaliser sur l'intensité sollicitant l'oxydation maximale des lipides. La prescription d'activités physiques doit toutefois s'adapter aux profils physiologiques et métaboliques du patient font savoir les spécialistes. Une évaluation de ses capacités physiques lors d'une ergométrie et une mesure de sa composition corporelle pourraient être des éléments centraux et déterminants de la prescription d'activités physiques.

On n'aura de cesse de le répéter, en complément d'une alimentation saine et équilibrée, les activités physiques participent à lutter contre la surcharge pondérale. En effet, en brûlant de l'énergie, il aide au contrôle et à la perte de poids. Selon les scientifiques, la reprise d'exercices va stimuler le système nerveux sympathique, et en améliorant l'efficacité de l'insuline (l'hormone régulatrice du taux de glucose dans le sang), aide à déstocker les graisses. Après un régime ou une perte initiale de poids, l'impact de l'activité physique sur la perte de poids est d'autant plus important rassurent-ils.

Adaptées, de nombreuses activités physiques et surtout sportives s'offrent au patient obèse. Nous vous en avons concocté quelques-unes, une série d'exercices sportifs favorables à la perte de poids. Il s'agit de :

**Ronds bras tendus** : En gardant les bras tendus devant à hauteur des épaules, réaliser de petits cercles.

**Flexions** : En partant de la position debout, pieds écartés, passer en position assise sur une chaise, en creusant le dos et en regardant devant soi. Les bras sont tendus devant pour s'équilibrer.

**Moyens fessiers** : Allongé(e) sur le côté, la jambe contre le tapis est pliée et le genou vers l'avant, l'autre jambe est tendue sur un coussin. Décoller le pied du coussin puis redescendre en gardant la jambe tendue.

**Ponté pelvien** : Allongé(e) sur le dos, les jambes pliées,

pieds écartés, décoller les fesses du tapis en gardant le dos droit.

**Gainage debout** : Genoux fléchis, buste légèrement incliné vers l'avant, fesses en arrière afin de creuser le dos, tendre au maximum les bras au-dessus de la tête, maintenir l'alignement entre le bassin, les épaules et les mains.

**Quadriceps** : En se tenant pour rester en équilibre, dos droit, attraper un pied avec la main du même côté, amener le pied contre la fesse, basculer le bassin en arrière pour ne pas creuser le dos (vous pouvez utiliser un élastique ou une serviette si nécessaire).

**Ischio-jambiers** : Jambes tendues, se pencher le plus possible vers l'avant, venir attraper ses chevilles avec les mains.

Tous pour la lutte contre l'obésité et le surpoids, c'est le moment de se lancer un challenge d'exercices physiques.

*Megan Valère SOSSOU*

---

## **Relation Chine Afrique : 33 médecins chinois honorés par le Bénin**

33. C'est le nombre de médecins chinois ayant bravé monts et vallées pour maintenir la population béninoise en meilleure santé. Ces travailleurs médicaux chinois ont reçu la médaille d'honneur du gouvernement béninois pour leur contribution exceptionnelle à la santé publique au Bénin, grâce à leur travail acharné et à leur expertise.



Depuis 1978, la région autonome Hui du Ningxia, dans le nord-ouest de la Chine, a envoyé 26 équipes d'aide médicale au Bénin, en Afrique de l'Ouest, en vertu d'un protocole signé entre les gouvernements chinois et béninois. Ces équipes, composées de 616 professionnels de la santé, ont sauvé des millions de vies en effectuant plus de 100 000 interventions chirurgicales. Ces médecins chinois sont venus au Bénin avec un large éventail de compétences.

Ces médecins chinois sont venus au Bénin avec un large éventail de compétences. J'ai apporté des fournitures médicales et des médicaments car il y a une pénurie de matériel médical et de médicaments au Bénin. Ils ont également fourni une technologie médicale couramment utilisée en Chine, mais pas encore disponible au Bénin.

Selon Ma Jie, anesthésiste à l'hôpital Yinchuan First People, les patients traités, étaient souvent dans un état critique ou nécessitaient une anesthésie générale. « Avant de partir, nous avons acheté des médicaments dont nous avons un besoin urgent et les avons donnés aux hôpitaux du Bénin », a-t-il déclaré.

L'équipe chinoise de secours médicaux n'a pas manqué de forger

de solides liens d'amitié avec le peuple béninois, renforçant les relations entre la Chine et le Bénin. Ces relations amicales participent également au renforcement de la coopération entre la Chine et les pays africains en matière de santé publique. Toutefois, les médecins chinois continuent de contribuer à l'amélioration des soins de santé au Bénin malgré les défis posés par la pandémie de COVID-19.

*Megan Valère SOSSOU*

---

## **Religions et Biodiversité à BONOU : l'ODDB ONG sensibilise sur le nouveau cadre mondial de la diversité biologique**

*Les leaders religieux et dignitaires traditionnels, l'administration communale et les comités locaux de gestion des quatre aires protégées communautaires de la commune de Bonou se donnent la main aux côtés de l'ODDB ONG et de l'administration forestière pour influencer positivement les programmes de conservation de la biodiversité en cours dans la commune.*



Ils sont nombreux à être mobilisés par l'ODDB ONG, les dignitaires des religions endogènes (Vodoun), les responsables des religions abrahamiques (Christianisme et Islam) et les agents assermentés de l'État pour la conservation durable de la biodiversité de la Réserve de Biosphère de la Basse Vallée de l'Ouémé.

Dans le cadre du démarrage effectif des activités du projet intitulé : Mobilisation des dignitaires des religions endogènes (Vodoun), des religions abrahamiques (Christianisme et Islam) et des agents assermentés de l'État pour la conservation durable de la biodiversité de la Réserve de Biosphère de la basse vallée de l'Ouémé (RB-BVO) au Sud-Bénin, l'ODDB ONG a tenu une première séance de rencontre avec les leaders religieux et dignitaires traditionnels de la commune de Bonou.

Les participants à cette rencontre sont des représentants des églises catholiques, évangéliques, célestes, de l'islam sans oublier les dignitaires des forêts sacrées Gnanhouizoun, Gbèvozoun, Soligbozoun, Lokoguédji, du jardin botanique de Bonou ainsi que les chefs de villages concernés.

Il est à noter également la participation d'une forte délégation d'agents assermentés de l'État dont le Chef de

l'inspection forestière de l'Ouémé Plateau, le Point Focal de la convention sur la diversité biologique et le responsable de la session communale eaux, forêts et chasse de Bonou.



Après avoir planté le décor avec ses mots introductifs, Mariano Hounbédji, Directeur technique de l'ODDB ONG a rappelé le contexte du projet qui vise, à l'en croire au renforcement de la gestion et la protection durable de la biodiversité des aires centrales de la Réserve de Biosphère de la Basse Vallée de l'Ouémé MAB-UNESCO par les valeurs socio-culturelles qui y sont associées.

À sa suite, Idrissou Yazizou, le Secrétaire Exécutif de la mairie de Bonou en procédant à l'ouverture des travaux a souhaité la bienvenue aux participants avant de les inviter à s'engager pour la mise en œuvre effective des résolutions qui seront issues des travaux.

Cet atelier était une opportunité à eux offerte par l'ODDB ONG, de s'imprégner du nouveau cadre mondial sur biodiversité, issu de la COP 15 tenue au Canada qui met d'avantage l'accent sur l'importance des connaissances endogènes et des gardiens de la tradition pour enrayer la perte de la biodiversité.

La seule communication au menu de la rencontre a été animée par le Capitaine Augustin Malito Orou, Point Focal Biodiversité et le Lieutenant Colonel Kintonou, chef de l'inspection forestière de l'Ouémé Plateau. Au cœur de la communication, les grandes conclusions issues de la COP 15 de Canada sur le nouveau cadre mondial. L'attention des participants a été surtout mise sur le nouvel engagement à impliquer désormais les leaders religieux et traditionnels dans la conversation de la nature (objectif 19 de la COP), car, soutiennent-ils, étant donné que c'est « Dieu » qui a créé la nature, pour sa conservation il faut collaborer avec ceux qui travaillent pour « Dieu ».

Les échanges autour de la communication ont conduit les participants à l'étape des travaux de groupes entre leaders religieux abrahamiques d'une part et d'autre part les dignitaires des religions traditionnels avec pour consigne de proposer des actions qu'ils pensent nécessaires de mener en leur sein et à l'endroit de leurs fidèles pour la conservation de la nature. Il est à retenir plusieurs propositions à la suite des résultats présentés à la plénière. Il s'agit des propositions allant dans le sens des IEC, la sensibilisation des fidèles durant les prêches, le reboisement, la mise en place des appuis en AGR pour la reconversion des auteurs de pressions anthropiques sur les forêts, la réhabilitation des divinités, la promotion du tourisme local responsable, l'appui à l'organisation de la journée communale de l'environnement, la promotion de la médecine traditionnelle, la sécurisation des forêts et autres aires protégées par des actes juridiques.

L'objectif 3 à l'horizon 2030 recommande que « 30 % de l'espace de chaque territoire doivent être une zone protégée ». Cela passe par plusieurs éléments tels que l'existence des jardins botaniques et des forêts sacrées dont Bonou a la chance et fait déjà l'effort d'avoir sur son territoire contrairement à d'autres communes. Des efforts facilités par l'ODDB ONG qui a su une nouvelle fois porter le

choix sur la commune de Bonou. Avec la pertinence du nouveau projet, les différents participants ont trouvé que le mérite revient à l'ODDB ONG pour sa démarche anticipative par rapport aux objectifs du nouveau cadre mondial sur la biodiversité.

La rencontre a pris fin sur les mots d'engagement de la mairie à travers le Secrétaire Exécutif pour l'accompagnement de l'ONG et autres acteurs pour la mise en application des résolutions issues des travaux et l'atteinte des objectifs du projet.

***Didier AHOUANDJINOU***

---

## **Afrique : requins et Éléphants au cœur de la criminalité environnementale**



La criminalité environnementale perdure en Afrique notamment

celle liée au trafic d'espèces sauvages. Ce trafic représente la quatrième source de revenus criminels, après les stupéfiants, la contrefaçon et la traite d'êtres humains.

Plus de 4 000 éléphants sont braconnés en Afrique, uniquement pour leur ivoire soutient World Wildlife Fund. Dans le même temps, les estimations indiquent que plus de 100 millions de requins sont tués chaque année, soit plus de 3 requins massacrés chaque seconde en moyenne. Un nombre incroyable !

Ce génocide animal rythme avec l'extinction des espèces animales protégées. En effet, quelque 17 espèces dont les éléphants et les requins, comme tant d'autres, sont tuées et vendues pour leur viande, leur aileron, leur ivoire, pour fabriquer des meubles ou des instruments de musique, servir d'animaux de compagnie ou enrichir une collection.

Selon l'UICN, environ 60 % des requins sont actuellement en danger d'extinction. Un bien mauvais présage pour les océans, car la disparition de ces prédateurs clé qui trônent tout en haut de la chaîne alimentaire aurait de lourdes conséquences pour les écosystèmes marins.

En novembre 2022, les États du monde ont été conviés à se prononcer, sur proposition mexicaine, l'inscription des requins-taupes à l'annexe II de la CITES, la Convention sur le commerce international d'espèces de faune et de flore menacées d'extinction.

Dans cette nouvelle liste rouge, six espèces sont classées en « danger critique », dont trois pour la première fois. Les requins se retrouvent menacés d'extinction, victimes de l'appétit humain. Les requins tout comme les éléphants souffrent particulièrement de la destruction de leur habitat naturel, du braconnage et de la surpêche qui les privent de certaines de leurs sources de nourriture.

L'aménagement des littoraux par l'Homme, la pollution marine et les techniques de pêche destructrices ont tous des incidences sur les habitats naturels marins dont dépend la

survie des populations de requins. Il est à ajouter également le changement climatique auquel nous devons d'importantes transformations qui modifient déjà la distribution de l'espèce et de ses proies. Il n'y a pas que pour sa chair que le requin blanc est chassé à travers la planète. Son foie est également utilisé pour faire de l'huile, sa peau est transformée en cuir de chaussures, sacs ou porte-monnaie, et ses dents sont vendues aux touristes sous forme de colliers.

Les éléphants sont également abattus dans certaines parties de l'Afrique, pour garder la taille des troupeaux gérable et contenus dans les réserves. Le nombre d'abattages annuels, dans le cadre d'une politique délibérée, varie d'une année à l'autre, mais dépasse probablement 500 par an.

## **Manque de synergie entre pays africains**

Par exemple, un bras de fer subsiste entre quelques pays africains et la CITES sur la décision ou non de la reprise du commerce de l'ivoire. Ceux d'Afrique australe dont le Zimbabwe, la Namibie, le Botswana et l'Afrique du Sud, veulent avoir l'autorisation pour vendre leurs stocks d'ivoire pour financer leurs politiques de conservation des espèces protégées en voie d'extinction. Ce que la trentaine d'autres pays de la coalition pour l'éléphant d'Afrique ne veut du tout pas entendre et exige la plus stricte interdiction du commerce de l'ivoire à tous les États du continent.

En 2021, la liste rouge de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), qui évalue les probabilités de survie des espèces, a fait passer l'éléphant de savane qui vit en Afrique australe, du statut de « vulnérable » à celui « en danger d'extinction ». L'éléphant de forêt, dont l'aire de répartition couvre la bande sahélienne et le bassin du Congo, a, lui, été classé « en danger critique d'extinction ».

Au Togo, la population d'éléphants a subi dans les années 90, des pressions qui se sont traduites par l'envahissement des

parcs animaliers à des fins anthropiques, mettant en mal les rapports entre les éléphants et les hommes. Néanmoins, il y a des éléphants qui vivent dans le parc de Fazao Malfakassa et d'autres à Djamdè. Ceux de Djamdè ne vivent pas dans leur milieu naturel.

Pourtant, des séances de sensibilisation sur la protection des espèces en voie d'extinction dont l'éléphant et le requin sont souvent faites. Aussi, les autorités avaient suspendu l'immatriculation des navires de pêche et la délivrance de licences de pêche aux navires étrangers. Plusieurs navires battant pavillon togolais avaient été radiés du registre pour suspicion de pêche illégale dans les eaux d'autres pays.

Même les organisations internationales, dont EAGLE-Togo, appuient les autorités dans la protection des espèces protégées en voie d'extinction. C'est dans cet ordre que cinq trafiquants avaient été arrêtés au moment où ils s'apprêtaient à écouler deux grosses défenses d'éléphant, les 26 et 27 août 2022 à Sokodé. À Lomé, trois trafiquants ont été également arrêtés en flagrant délit de détention, de circulation et de commercialisation illégale de deux grosses défenses d'éléphant le 12 novembre 2022, dans un quartier périphérique de la capitale.

Stopper l'hécatombe des requins et d'éléphants très prisés dans la médecine asiatique reste une équation difficile à résoudre. Certes, les pays dont le Togo, disposent des textes réglementaires les trafiquants d'espèces protégées, mais le commerce illégal des pièces des espèces en voie d'extinction prend toujours le dessus.

---

# **Bassin du fleuve Niger : inondations dévastatrices à Malanville, où sont passés les milliards investis ?**

The city of Malanville, Benin, located at the border of Niger, has suffered annual flooding since 2007, leading to the destruction of homes, economic loss, and fatal casualties. Despite funding worth billions from international projects seeking solutions to curb the environmental damage, their efforts have yielded minimal results. The flood victims do not benefit from prevention measures, flood protection infrastructures, or efficient early warning systems. Deforestation, driven by agricultural activities and climate change, contributes to this flood menace. The report suggests the building of a 100 km long dike, alongside collaborative efforts with Niger, as potential lasting solutions to the flood crisis.

---

## **Lutte contre les infections et maladies transmissibles au Bénin: La PSSP et l'université d'Ottawa forment**

# plusieurs acteurs de la santé

*Depuis ce lundi 21 novembre 2022, se déroule à l'hôtel KTA de Cotonou, la formation en soins de santé primaires axée sur les maladies transmissibles au Bénin et volet transversal en éthique clinique. Conjointement organisé par la Plateforme du secteur sanitaire privé du Bénin (PSSP) et les Affaires francophones de la Faculté de médecine de l'Université d'Ottawa, avec le soutien de la Fondation Mérieux de Lyon, cette formation des professionnels de la santé vise en général à améliorer les services de santé offerts aux populations Béninoises.*



Trouver des solutions pratiques et concrètes pour minimiser les effets néfastes des maladies transmissibles au Bénin afin d'améliorer la santé de la population d'une part, et intégrer les meilleures pratiques de soins centrés sur le patient à l'aide des équipes travaillant en collaboration

interprofessionnelle en faisant preuve d'un grand professionnalisme, d'autre part, sont les objectifs phares de cette initiative qui permet de former depuis quatre ans des acteurs de la santé au Bénin.

Après deux éditions en présentiel en 2019 et trois éditions en ligne en 2021, cette première en présentiel post COVID se déroule du 21 au 25 novembre 2022 et réunit médecins, infirmiers, sages-femmes, aussi bien du privé que du public. Selon Pascal Fafeh, secrétaire exécutif de la faîtière des structures privées du secteur de la santé, la PSSP a mis en place un programme d'optimisation de la qualité qui consiste en une amélioration continue de la qualité des soins et services dans les formations sanitaires privées. Ceci s'inscrit dans la logique de l'implémentation de la convention de partenariat que la PSSP a signée en juillet 2017 avec le ministère de la santé pour amener les acteurs du secteur privé à observer les bonnes pratiques en matière de soin.

« C'est dans le cadre de ce programme que cette formation est initiée pour amener les acteurs des secteur privé et public à avoir les meilleures pratiques, à améliorer les pratiques en matière de service de soins, notamment en ce qui concerne la maîtrise des infections dans les établissements de soins au Bénin », a martelé le Secrétaire Exécutif de la PSSP. Il laisse comprendre, avant de finir, que le partenariat entre la PSSP et l'Université d'Ottawa est bien solide et fructueux et augure des lendemains encore meilleurs en matière du renforcement de la qualité dans les pratique de soins.

Quant au contenu de cette formation qui dure cinq jours, il sera question de : prévention des infections ; antibioprophylaxie ; hépatite B ; meilleures stratégies d'intervention pour réduire les infections chirurgicales ; résistance aux antimicrobiens ; professionnalisme et collaboration interprofessionnelle, renseigne Dr Jean Roy, médecin généraliste à Ottawa et responsable du projet. A l'en croire, il y aura pour chaque formation, une heure de

discussion et d'échange, où on essaye d'établir les meilleures façons de procéder ici au Bénin, tenant compte des milieux, respectant les cultures et les façons de faire.

« De ces formations purement pratiques, on veut que des gens apprennent des choses et qu'ils iront changer dans leurs milieux, acquitter de nouvelles connaissances acquises », a-t-il souhaité. Cela lui tient vraiment à cœur. C'est pourquoi il a tenu remercier la PSSP et les affaires francophones de l'université d'Ottawa (Capitale du Canada), ainsi que la fondation Mérieux en France (Lyon) qui finance ce projet.

### **Premier jour, un satisfécit**

« Prévention et contrôle des infections, et sécurité des patients ». C'est le thème du premier jour de ladite formation, animé par Muleka Ngenda, Infirmière clinicienne, spécialisée en prévention et contrôle des infections. Selon ses clarifications, quand on parle de prévention et de contrôle des infections, c'est qu'on a des mesures préventives qu'on peut mettre en place pour prévenir l'arrivée ou la survenue d'une maladie. « Mais une fois que la maladie est déjà arrivée, on peut avoir d'autres mesures supplémentaires pour contrôler cette maladie. Les infections liées aux soins de santé, c'est des incidents qui sont évitables », a martelé la formatrice. A travers sa communication parfaitement animée, les participants ont retenu l'essentiel. C'est du moins ce qu'il ressort de leur avis. « La prévention, le contrôle des infections et la sécurité des patients sont une affaire de tous, aussi bien des patients que des soignants.

En ce qui nous concerne, la responsabilité est accrue, car nous devons évaluer les risques afin de mener des actions pour prévenir les infections dans le milieu hospitalier. C'est le résumé succinct de ce qu'a retenu Kévin Amoussou, médecin et participant. Si pour ce dernier, la formatrice leur a apporté l'information de la manière la plus claire possible, Renaude Noucle, infirmière diplômée d'Etat a beaucoup apprécié

la manière dont les travaux de groupe se sont déroulés. « Il nous a permis de rappeler à chaque prestataire de soins, certaines pratiques, peut-être délaissées, dont le but est de protéger aussi bien le patient que le prestataire de soins contre certaines infections », a-t-elle retenue. Il s'en est suivi une mise à jour sur l'hépatite virale B, animée par Dr Marie-Hélène Chomienne.

### **Les attentes du PSSP**

« Les attentes, c'est qu'à la sortie, tous les participants maîtrisent les modules abordés tout au long des cinq jours de formation ; cernent les méandres des infections pour mieux y faire face sur le terrain », a notifié Pascal Fafeh, Secrétaire Exécutif de la PSSP. Ensuite, ils mettront en place un plan d'amélioration de la qualité des soins dans leurs établissement d'intervention. Il s'agit d'un « plan que chaque participant va élaborer pour sa clinique, et qu'il va mettre en œuvre au niveau de son service », a précisé Pascal Fafeh. Un suivi continu sera fait par l'équipe de la PSSP appuyée par ses partenaires du Canada pour l'obtention des résultats escomptés.

A la fin de cette formation, les participants seront soumis à une évaluation des connaissances en matière de maîtrise des infections de la qualité des plans d'action. Des attestations seront délivrées aux participants qui auront passé le cap.

Faut-il le rappeler, la Plateforme du secteur sanitaire privé du Bénin est une structure faitière qui regroupe les acteurs du secteur privé de la santé au Bénin, c'est-à-dire des associations professionnelles du privé qui sont dans le secteur de la santé. Elle travaille à fédérer tous les acteurs du secteur privé de la santé sous un organisme de coordination et d'œuvrer à les amener à une meilleure pratique en terme de respect de la réglementation, respect des normes et des pratiques que le ministère de la santé a défini pour le secteur de la santé au Bénin.

# **Caravane « Tambour battant en route vers la COP 27 » : la déclaration officielle des OSC du Bénin**

L'ONG Jeunes volontaires pour l'environnement (JVE Bénin) a organisé une conférence de presse, le mercredi 2 novembre 2022 au siège de SUCO sis à la cité Houéyiho à Cotonou. L'objectif était de faire la lumière sur la Caravane nationale « Tambour battant en route vers la COP 27 », qui s'est déroulée du 29 septembre au 28 octobre, dans plusieurs villes du Bénin. La déclaration de cette caravane africaine, qui constitue même l'essence de ladite conférence devra être vulgarisée, en prélude à la COP 27.



« L'heure est grave ; non à l'inaction climatique ; justice pour les communautés ; non aux énergies fossiles, passons aux renouvelables ; nous luttons pour le climat ; nous demandons le financement des pertes et dangers etc ». Ce sont là les cris de guerre et de ralliement des jeunes volontaires, engagés dans cette campagne. Ils ont fait le tour de cinq villes phares du Bénin à savoir Cotonou, Porto-Novo, So-Ava, Bohicon et Natitingou, sous le lead de l'ONG Jeunes Volontaires pour l'Environnement (JVE BENIN), avec le soutien d'Oxfam. Lancée officiellement par un forum communautaire avec les populations de Tokplégbé (1er arrondissement de cotonou) sur « Comment vivre avec l'érosion côtière ? », elle a mobilisé tout au long du parcours une cinquantaine d'Organisations de la Société Civile et plus de 500 jeunes, femmes, membres d'associations, acteurs locaux (organisations paysannes, associations de producteurs, etc.) demandant la justice climatique et est allée à la rencontre des communautés vulnérables en vue de recueillir leurs voix et messages à remonter aux négociateurs béninois et africains présents à la COP27.

En effet, pendant trop longtemps, les espaces élitistes comme les Conférences des Parties (CdP en français et COP en anglais) ont exclu les perspectives de ceux qui sont les plus touchés par l'urgence climatique mondiale mais qui en sont les moins responsables. C'est à juste titre que la Caravane Africaine pour le Climat "Tambour battant vers la COP27" a logiquement émergé de manière organique pour soutenir l'action collective, la construction de mouvements, la sensibilisation, les campagnes conjointes ainsi que pour mettre en lumière les solutions et les actions d'adaptation en vue de la résilience des communautés africaines. Partant de plus de 21 pays africains, ces caravanes qui représentent un appel à la justice climatique, sont des mouvements citoyens qui visent à galvaniser les voix des parties prenantes à travers le continent africain, à porter les voix des communautés et à transmettre leurs revendications au monde entier qui se réunira en Egypte à Sharm El-Sheikh pour la 27ème session de la Conférence des Parties (COP27). « Plus qu'une initiative portée par les Organisations de la Société Civile (OSC) africaines pour influencer les décisions à l'occasion de la COP27, la Caravane Africaine pour le Climat est un acte d'unité, d'action collective qui rend visible les expériences et les connaissances de diverses communautés s'adaptant au changement climatique ».

## **Déclaration des caravanes africaines pour la Justice climatique**

Ladite déclaration tenant compte de l'état des lieux, des décideurs et politiques aux communautés à la base, dans la lutte contre le changement climatique fait des doléances à l'endroit des Chefs d'Etats et de gouvernements, aux Parties prenantes de l'Accord de Paris, aux Etats riches et pollueurs responsables du réchauffement climatique, et aux bailleurs de

fonds multilatéraux.

Aux Chefs d'Etats et de gouvernements, ces OSC demandent de soutenir toutes les propositions de loi et textes réglementaires, et leur application pour la sécurisation des terres des communautés ; soutenir la reprise de contrôle de l'agriculture mondiale par les communautés ; protéger les bassins-versants ; accroître la recevabilité sur les flux financiers reçus et fournis au profit des communautés ; assurer une représentation égale et un engagement significatif des femmes et des jeunes, à tous les processus clé du changement climatique.

Aux Parties prenantes de l'Accord de Paris, il est demandé de tenir les pays riches responsables de l'objectif des 100 milliards de dollars et faire en sorte qu'ils s'engagent à respecter leur promesse ; réviser l'article 6 de l'Accord de Paris dont les approches contribuent à renforcer la marchandisation des ressources naturelles y compris la terre au détriment des communautés ; asseoir une démarche scientifique et la réalisation d'études pertinentes sur les dommages et préjudices subies par les communautés africaines liés au changement climatique, et de créer un comité consultatif de jeunes sur les pertes et dommages ; établir un guichet financier provisoire pour financer les pertes et dommages urgents dans le cadre du Fonds vert pour le climat ; définir le nouvel objectif de financement du climat pour la période post-2025 en se basant sur les besoins des communautés d'Afrique.



En ce qui concerne les États riches et pollueurs responsables du réchauffement climatique, les porteurs de cette campagne demandent d'accroître le financement de l'adaptation en donnant la priorité aux subventions plutôt qu'aux prêts ; fournir une feuille de route quantifiée conformément à l'objectif de doubler le financement de l'adaptation d'ici 2025 ; créer un mécanisme d'allègement de la dette souveraine comme moyen de restructurer ou d'annuler les dettes de manière équitable ; mettre en place un mécanisme de financement des pertes et dommages pour faire face aux impacts climatiques dévastateurs subis par les pays vulnérables au climat et les communautés pauvres ; arrêter immédiatement tous les nouveaux investissements dans les combustibles fossiles et l'énergie nucléaire, et passer progressivement aux renouvelables.

Quant aux bailleurs de fonds multilatéraux, les OSC demandent de reconnaître l'inadéquation des dispositions actuelles et passer à un financement de l'adaptation davantage basé sur des subventions, les bailleurs multilatéraux tels que la Banque mondiale, le FIDA ou le Fonds vert pour le climat (qui est l'un des bailleurs ayant le pourcentage le plus élevé de prêts non concessionnels) devraient s'orienter vers une proportion

significativement plus élevée de financement de l'adaptation par des subventions pour les PMA et les pays les plus vulnérables au climat ; renforcer les capacités des gouvernements d'Afrique, à tous les niveaux, pour assurer une gestion des risques liés aux changements climatiques et une résilience collective et locale.

À noter que cette déclaration a été officiellement transmise à toutes les mairies qui ont fait l'objet d'une étape de la caravane (Cotonou, Porto-Novo, Bohicon, Natitingou), mais aussi à l'Assemblée nationale et au Ministre du Cadre de Vie et du Développement Durable (représenté par le Directeur Général de l'Environnement et du Climat), Chef de la délégation du Bénin pour la COP27 en Egypte. Cette même déclaration est mise en application dans les autres pays où la caravane s'est tenue.

Ainsi, le plaidoyer vient donc d'être acté. C'est pourquoi le Directeur Exécutif de l'ONG JVE, Mawuse Hountondji se réjouit de cette déclaration qu'il espère sera vulgarisé par les hommes de médias. « L'objectif est donc atteint », se réjouissent Mawuse Hountondji et Kossi Appeda, représentant de l'Oxfam. Aux deux s'ajoute dans le présidium, la représentante de SUCO qui a chaleureusement accueilli ladite conférence. Des partenaires qui ne ménagent aucun effort pour apporter leur soutien à l'ONG JVE.

**Arsène AZIZAHO**

---

**Bénin, la grande porte  
d'entrée des produits bas de**

# gamme en Afrique

*Le Bénin en tête de liste. Le silence coupable et complice des autorités béninoises. Des industriels français pointés du doigt. Le poulet de chair, le porc et la production de lait conventionnel au cœur de ce business. Mauvaise nouvelle pour les adeptes de la malbouffe.*



Viandes de volaille et du porc, du lait en poudre  
Trois organisations accusent la France d'exporter des produits de mauvaise qualité dans des pays en voie de développement en particulier sur le continent africain.

En effet, dans [un rapport intitulé, «Les coulisses de l'élevage d'exportation bas de gamme »](#) publié mardi 4 octobre, Réseau Action Climat, Greenpeace et Oxfam ont dévoilés, preuve à l'appui comment la France exporte des produits que ses citoyens ne consommeraient jamais vers l'Afrique.

Trois filières de production sont pointées du doigt par ce nouveau rapport, le poulet de chair, le porc et la production de lait conventionnel. Ces filières de production sont détenues par une poignée d'industriels parmi lesquels Bigard, Agromousquetaire, ou encore LDC.

Parmi les pays en voie de développement gros importateur et consommateur des produits d'élevage bas de gamme, se trouvent le Bénin, le Togo, le Niger, le Gabon, la Guinée-Équatoriale, le Congo, La République démocratique du Congo, la Guinée, la Mozambique et les Comores.

Le Bénin capte à lui seul 28 % de ces exportations et s'impose ainsi comme le 1er pays africain consommateur de ces produits congelés vendus par la France en Afrique, devant le Congo (13 %) et le Gabon (11 %).

Au total, note-on dans le rapport, 10 000 à 50 000 tonnes de viande de volailles congelés, 20 000 à 50 000 tonnes de porc et abats congelés, 8 100 000 à 9 900 000 de tonnes de lait en poudre ont été exportés en Afrique de l'ouest principalement au Bénin seulement en 2021. Ces produits de mauvaises qualités sont importés par des commerçants véreux en complicité avec l'Etat censé de veiller à la qualité des produits consommables importés sur son territoire.

## **Le Bénin...Poubelle de la France ?**

Au Bénin, le silence coupable et complice du gouvernement, des autorités au niveau du ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche et celui de l'industrie et du commerce démontre bien l'admissibilité de ce business. Ces stocks n'arriveraient pas au Bénin s'il y avait un contrôle plus renforcé des produits et un environnement beaucoup plus favorable aux entrepreneurs locaux.

Car, apprend-on, le principal effet négatif de ces importations découle de la concurrence féroce qu'elles génèrent vis-à-vis des filières locales des pays concernés. Étant donné que les tarifs douaniers appliqués à ces produits sont très souvent avantageux pour les importateurs.

L'Etat Béninois et toutes les entreprises qui ont contribué à révéler le Bénin dans ce commerce qui empoisonne à petit coup la population béninoise devront répondre de leurs implications.

« Au-delà des problèmes socio-économiques que pose cette concurrence des importations low-cost en provenance de pays comme la France, ces pratiques posent des questions éthiques. On peut légitimement s'interroger sur la moralité d'une

méthode consistant à exporter à bas coût dans des pays tiers des produits de faible qualité dont les consommateurs européens ne veulent pas », avance le rapport.

Paradoxalement, le rapport renseigne que la demande intérieure en France est alimentée par des produits plus haut de gamme. C'est ainsi que les pays en voie de développement subissent de plein fouet cette stratégie barbaresque, où les produits déversés à bas coût déstructurent les marchés locaux et nuisent à leur véritable souveraineté alimentaire.

La nécessité d'un coût toujours plus bas entraîne une intensification dont les impacts touchent en particulier le bien-être animal et l'environnement. C'est en clair accentué la densité du nombre d'animaux, la pollution aux nitrates et à l'ammoniac, l'émission de gaz à effet de serre et la déforestation.

Rappelons que ce rapport est rendu public dans un contexte où les filières de la viande de volaille, du porc et du lait sont en grande difficulté à cause de la crise sanitaire empirée par la guerre en Ukraine faisant exploser les prix des intrants d'élevage. Les importations de produits de pêche dépassent largement ceux de l'exportation. Le lait en poudre français est vendu jusqu'à 66 % moins cher que le lait local.

Toutefois, le rapport recommande de sortir des élevages intensifs et d'enclencher la transition vers un élevage durable, d'accompagner l'évolution des modes de consommation alimentaire et d'accompagner la réorientation des stratégies commerciales des filières.

Enfin, la survie de ce business dépourvu totalement d'humanisme, dépend à la fois des consommateurs locaux et des autorités politico-administratives au Bénin.

***Megan Valère SOSSOU***

---

# **Gouvernance climatique au Bénin : Les députés de la 8e législature s'engagent aux côtés du projet BENKADI de la PASCiB**

*« Les Parlementaires s'engagent aux côtés de BENKADI pour la gouvernance participative inclusive et le renforcement de la résilience des communautés vulnérables face aux effets néfastes des changements climatiques ». C'est le mot d'ordre qui résume les échanges issus de l'atelier organisé par la Plateforme des Acteurs de la Société Civile au Bénin (PASCiB) à l'endroit des parlementaires, du jeudi 20 au vendredi 21 octobre, à l'hôtel Bel Azur de Grand Popo.*



L'atelier qui a réuni une trentaine de députés, une quinzaine de fonctionnaires et assistants parlementaires autour de la gouvernance climatique au Bénin a été présidé par l'Honorable Robert GBIAN, représentant le Président de l'Assemblée nationale.

« Le changement climatique est l'un des plus grands défis de notre millénaire et la menace liée à ce fléau interpelle chaque citoyen du monde » a-t-il rappelé dans son allocution. C'est pourquoi, a-t-il poursuivi, il urge donc d'agir, avant de rappeler les actions menées par le gouvernement et le Parlement ainsi que plusieurs lois et budgets bien adoptés, élaborés pour le bien-être des populations, conformément à l'Accord de Paris sur le climat de 2015. « Des actes qui prouvent que les parlementaires Béninois sont très sensibles aux questions de changement climatique », a-t-il précisé.

## **Une implication salubre des députés**

Le Vice-président n'est pas le premier à se prononcer. En effet, les cinq autres allocutions qui ont précédé son

intervention ont reconnu et salué la volonté et l'implication des parlementaires dans cette initiative. Ernest MEDEWANOU, Coordonnateur du réseau des Parlementaires pour la population et le développement a ensuite remercié la PASCiB et le Projet BENKADI pour avoir initié cet atelier à l'endroit du réseau parlementaire qu'il conduit.



Le Président du conseil d'administration de la PASCiB, Aurélien ATIDEGLA a quant à lui insisté sur la mutualisation des efforts, surtout à un moment où les populations subissent les affres des changements climatiques, notamment la crue et les inondations. À l'en croire, il faut saluer les efforts du gouvernement ces cinq dernières années dans le cadre législatif et réglementaire.

Toutefois, il urge de renforcer ce cadre pour encourager d'une part la gouvernance participative qui met l'accent sur la participation citoyenne ; et d'autre part, les bonnes pratiques et leur mise à échelle, favorisant ainsi la promotion de l'approche d'Abe. C'est d'ailleurs pourquoi la PASCiB a organisé ce présent atelier.

Cet événement est unique dans l'espace régional du programme, où des parlementaires travaillent avec la société civile constate Sylvestre TIEMTORE, Directeur régional du Programme BENKADI avant de remarquer que le programme BENKADI au Bénin, est sur la bonne voie ». C'est à juste titre que Dossa AGUEMON, Directeur de cabinet du ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche souligne qu'il faut garder le cap, face au défi du changement climatique qu'il qualifie de « bête noire » pour l'agriculture béninoise.

Le défi est donc grand. Et voir les députés se mobiliser autour démontre tout le sens d'écoute aux problèmes des populations, malgré leur agenda, se réjouit Jeanne AKAKPO, Directrice de cabinet du ministre du cadre de vie et du développement durable. Au nom de ce dernier, elle s'est engagée à travailler pour faire appliquer ces textes qui permettront de trouver des solutions durables, face aux effets néfastes des changements climatiques.

## **L'engagement des députés aux côtés de BENKADI**

À la fin des différents échanges qui ont eu lieu, les députés de la huitième législature présents à cet atelier ont adopté un communiqué final marquant leur disponibilité à accompagner le projet BENKADI. Selon ce communiqué, les députés expriment leur total appui à la PASCiB et au projet BENKADI pour que les politiques publiques inclusives adoptées soient mises en œuvre, pour le renforcement de la résilience des populations vulnérables au changement climatique en République du Bénin.

En termes de conclusion, Aurélien ATIDEGLA, Président du Conseil d'Administration de la PASCiB a confié être satisfait de la qualité des échanges, surtout pour l'engagement des honorables. Comme lui, Sylvestre TEMTORE le Directeur régional du Programme BENKADI, l'honorable Bio SOUNOU BOUKO, Joseph Amavi ANANI repartent très satisfaits des communications et des échanges.

Selon l'honorable Euric GUIDI, il importe d'accompagner le projet pour le bien-être des populations ». C'est pourquoi l'honorable Etienne TOGNIGBAN souhaiterait que les organisateurs mettent sur pied un comité de suivi, pour que les propositions de loi à prendre à l'avenir parviennent à l'hémicycle, afin qu'elle soit discutée et votée dans l'intérêt de tous les Béninois.

**Arsène AZIZAHO**

---

# **Journée mondiale de l'anesthésie : le message du Président de la Société des Médecins Anesthésistes-Réanimateurs du Bénin – SMARB**



Le 16 octobre, le monde entier a célébré la journée mondiale de l'Anesthésie. Cette journée commémore la première démonstration officielle de l'anesthésie à l'éther effectuée à Massachusetts Hospital de Boston par Sir William Thomas Green Morton en 1846.

Il a démontré que l'utilisation de l'éther par inhalation permettait d'effectuer une chirurgie sous anesthésie. Cette découverte a permis aux patients d'obtenir les avantages d'un traitement chirurgical sans douleur associée à une opération.

À l'occasion de la célébration de l'édition 2022, hier 16 octobre, le Professeur Eugène ZOUMENOU, Président de la Société des Médecins Anesthésistes-Réanimateurs du Bénin – SMARB a passé un message, dont voici l'intitulé.

C'est l'occasion de féliciter et d'encourager tous les anesthésistes du Bénin pour le travail délicat et difficile que nous faisons dans un environnement précaire et loin des normes.

C'est aussi l'occasion d'en appeler à la vigilance de chacun de nous dans notre exercice quotidien. On ne fait pas l'anesthésie pour rendre service à un chirurgien ou pour « aider » un patient.

Chaque patient que nous prenons en anesthésie est un contrat professionnel que nous signons pour remplir notre devoir, uniquement notre devoir. Assurer la sécurité du patient avant, pendant et après une intervention chirurgicale.

Et nous sommes susceptibles d'être jugés pour chaque patient pris en charge.

Travaillons chaque jour de manière à être capable de prouver que nous faisons chaque fois le mieux possible avec les moyens mis à disposition.

Refaisons le point des moyens qu'il nous faut pour que nos patients soient pris en charge avec le maximum de sécurité selon les données actuelles de la science.

C'est de notre devoir. Chacun, quelle que soit la structure sanitaire où ils se trouvent.

Je profite de l'occasion pour remercier toutes les personnes

qui nous aident à prendre en charge nos patients, notamment, les infirmiers de salles d'opération, les infirmiers de salles de réveil et ceux des services chirurgicaux.

Rappelons que cette énième célébration est axée sous la thématique très importante des erreurs médicamenteuses en anesthésie.

---

## **2e EPU de l'AOLB : satisfecit total des participants**

Au lendemain de l'atelier de renforcement de capacités organisé par l'Association des ORL libéraux du Bénin (AOLB) à travers son programme Epu (Enseignements post universitaires), les participants expriment leur satisfaction. De la pertinence des thématiques, à l'originalité de l'initiative, ces professionnels de santé confient leur impression, mais aussi et surtout montrent leur disposition à une meilleure prise en charge de leurs patients.



En effet, pour plus d'un, cet enseignement est salutaire. Selon le Dr Hasmiou Bodjinou, Chirurgien Dentiste, les Epu s'avèrent une nécessité pour tous les agents de santé, car soutient-il, c'est au cours de ces échanges scientifiques qu'ils arrivent à partager les expériences vécues dans leurs pratiques quotidiennes. Aussi, leur permettent-ils d'actualiser leurs connaissances pour une meilleure prise en charge de leurs chers patients.

Pour le Dr David Orphise, c'était enrichissant. « Une belle initiative donc », clame Dr Amaël Adahè, médecin ORL. En tout cas, à en croire Hasmiou, cette initiative de l'AOLB vient à point nommé. « Et il faudra fortement l'encourager », avoue le Chirurgien Dentiste, avant de revenir sur la quintessence des thématiques. Si pour Adahè, les thèmes étaient très enrichissants, ils ont permis à plus d'un de prendre de nouvelles dispositions pour une meilleure prise en charge des patients, aussi bien en ORL que dans d'autres spécialités.

« Personnellement, c'était un grand plaisir d'avoir participé à cet atelier. Cela m'a permis de mieux cerner les infections en ORL et en tant que spécialiste de la cavité buccale, ceci faciliterait certainement une prise en charge multidisciplinaire avec les collègues ORL », martèle Dr Hasmiou Bodjinou.



Faut-il le rappeler, ce 2<sup>e</sup> Epu qui a eu lieu samedi 1er octobre dernier, portait sur le thème : « Antibiothérapie et gestion de la douleur en ORL ». L'amélioration de la prise en charge des populations vient donc d'être actée, conclut Dr Amaël Adahè. Les regards sont ainsi tournés vers le troisième Epu, qui aura probablement lieu avant la fin de l'année, d'après une confidence du Président de l'AOLB, Dr Serge Kpanou.

**Arsène AZIZAHO**

---

**Les techniques chinoises  
offrent aux producteurs de  
maïs du Bénin un moyen de  
s'adapter au changement**

# climatique

Extreme weather conditions in Benin due to climate change have led to devastating losses for maize crops, one of the country's predominant agriculture. Consequently, farmers are heavily indebted to microfinance institutions. Smallholders struggle to access modern maize varieties and agricultural technologies that might boost their productivity and provide more drought-resistant crops. The China-Benin Agricultural Demonstration Centre has been making efforts to train farmers on modern farming techniques that would increase yield, but farmers are left with the significant financial burden of implementing the techniques outright. Moreover, there is no insurance or microfinance structure in Benin to cover climate-related risks in agriculture. Intervention from key stakeholders is required to conquer these challenges.